



## CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES DES ÎLES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Séance Officielle du 27 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 27 novembre à 17 heures, le Conseil Territorial des Jeunes des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon s'est réuni en Séance Officielle, dans la salle de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Stéphane ARTANO, assisté de Monsieur Clément DETCHEVERRY, agissant en qualité de Secrétaire.

### **Étaient présents :**

Stéphane ARTANO, Président du Conseil Territorial ;  
Céline GASPARD, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Conseil Territorial ;  
Bernard BRIAND, 4<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil Territorial ;

Thalia DETCHEVERRY, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège de Miquelon  
Célia LEMAINÉ, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège de Miquelon  
Gaétan DE BANIZETTE, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège de Miquelon  
Clément DETCHEVERRY, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège de Miquelon

Léa CUZA, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège St-Christophe  
Katy LEMOINE, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège St-Christophe  
Livaï GOIZIOU, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège St-Christophe  
Ryan JUGAN, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège St-Christophe

Elisa CECCHETTI, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège d'État Émile LETOURNEL  
Emma ALLAIN, Conseillère Territoriale des Jeunes – Collège d'État Émile LETOURNEL  
Tommy SKINNER, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège d'État Émile LETOURNEL  
Enzo TANGUY, Conseiller Territorial des Jeunes – Collège d'État Émile LETOURNEL

Léna BECK, Conseillère Territoriale des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL  
Laura FOLQUET, Conseillère Territorial des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL  
Ellyn COSTE, Conseillère Territorial des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL  
Fabien ENNIS, Conseiller Territorial des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL  
Antoine BOILLIN, Conseiller Territorial des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL

### **Absent excusé :**

Luc VICTORRI, Conseiller Territorial des Jeunes – Lycée d'État Émile LETOURNEL

**Secrétaire de séance :**  
Clément DETCHEVERRY

**Secrétariat :**  
Jean-Guy ROULET

**Monsieur Stéphane ARTANO :** Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être aussi nombreux. C'est une belle journée pour le territoire. C'est la première fois qu'on crée le Conseil Territorial des Jeunes et il était important que ce moment soit « solennel ». Comme toute séance officielle, elle est

diffusée en direct sur Radio Atlantique dans les mêmes conditions que les séances officielles des adultes.

Il me faut donc désigner un secrétaire de séance qui viendra siéger à notre droite. Son rôle sera limité ce soir car le procès-verbal de séance sera fait par les services de la Collectivité. Le secrétaire a pour objectif de veiller au déroulé des débats et faire en sorte que les votes soient bien inscrits. Je vais donc appeler Clément Detcheverry qui est le plus jeune conseiller territorial désigné comme secrétaire de séance de la séance d'installation.

Avant de commencer et d'entrer dans le vif du sujet de cette séance d'installation, il y a quatorze jours, une vague d'attentats extrêmement meurtrière et barbare a frappé la France. Cette journée a été une journée d'hommage national rendu notamment par le Président de la République qui a appelé l'ensemble des Français à rendre honneur aux victimes tombées, à ceux qui sont blessés, mais également rendre hommage aux forces de l'ordre qui chaque jour assurent la sécurité de l'ensemble des Français et il me semblait important pour votre premier acte en tant qu'élu de démontrer symboliquement notre attachement aux valeurs de la République et d'observer tous ensemble une minute de silence pendant laquelle je demande à tout le monde de se lever.

Merci.

Il me revient de présider cette séance d'installation avec l'ensemble des élus de la Collectivité et notamment Bernard Briand qui a porté avec l'ensemble de nos équipes et de nos partenaires, l'installation de ce Conseil Territorial des Jeunes. Je vais faire une brève allocution.

Madame le Chef de l'Éducation Nationale, Monsieur le Représentant de l'État, Monsieur le Représentant du Sénateur Maire de Saint-Pierre, Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissements et Professeurs, Mesdames et Messieurs les représentants de la CPS, Mesdames et Messieurs les élus, chers jeunes élus, chers auditeurs de Radio Atlantique, chers amis,

À l'heure où nous terminions avec enthousiasme le dépouillement et annonçons publiquement le résultat de l'élection du Conseil Territorial des Jeunes, notre pays a été frappé par l'ignorance, le fanatisme et l'ambition aveugle. Je sais que de nombreux jeunes dans cette salle se sont également mobilisés pour la marche et la minute de silence organisée à Saint-Pierre car notre République sait tolérer le débat, voire la confrontation d'idées, mais elle sait aussi rassembler ses enfants dans une union sacrée pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans notre République française, les élus des mairies, des collectivités territoriales, de l'Assemblée Nationale ou du Sénat sont souvent frères ennemis politiques, mais lorsque la nation est en danger, ils savent transformer leur querelle en union fraternelle. Au-delà du rassemblement organisé par la Mairie de Saint-Pierre pour honorer les victimes, les blessés et tous ceux qui ont contribué à ramener la paix à Paris, vous, les jeunes, êtes la réponse à Daesh, à tous les destructeurs de notre âme française, de notre identité saint-pierraise et miquelonnaise. Personne n'a le droit d'affecter notre liberté de conscience, notre façon de vivre. Votre destin est entre vos mains et je suis persuadé que la jeunesse de l'Archipel saura conserver nos traditions tout en restant ouverte sur le monde.

Pour en revenir à un sujet qui nous intéresse et beaucoup plus joyeux, je tiens d'abord à féliciter l'ensemble des jeunes qui se sont investis dans cette campagne, les 35 jeunes qui se sont portés candidats à cette élection du premier Conseil Territorial des Jeunes. L'affluence des candidats nous prouve que les jeunes de Saint-Pierre et Miquelon se sentent investis ou concernés par la vie de leur territoire, par l'engagement citoyen et par la volonté d'apporter une pierre à l'édifice, par votre contribution aux décisions qui souvent sont prises par les adultes pour les enfants ou pour les jeunes adolescents (puisque l'on a couvert une tranche d'âges intéressante). La genèse du Conseil Territorial des Jeunes est assez récente, c'est une volonté de la Collectivité, à partir de

2012, d'apporter un regard nouveau et un souffle. Trop de décisions sont prises par les adultes pour vous et on souhaite que vous soyez responsables d'un certain nombre de décisions et que vous puissiez émettre des avis, des idées, sur les orientations que les adultes sont à même d'impulser pour le territoire. C'est une manière aussi de vous impliquer dans la vie citoyenne du territoire.

Je remercie à cet égard les services de l'Éducation Nationale qui sont un vrai partenaire de cette opération, mais également la CPS puisque cette action est également inscrite dans un schéma territorial de l'action familiale piloté par la CPS. C'est une des contributions de la Collectivité à ce schéma. Je salue également la Mairie de Saint-Pierre ainsi que l'Aviation Civile qui ont participé en nous prêtant du matériel de vote (isoloir de séparation pour l'élection). Mes remerciements s'adressent également aux Chefs d'établissements et aux enseignants qui nous ont ouvert leurs portes pour présenter le projet et nous ont accompagnés tout au long du processus. Enfin, la Collectivité a pu compter sur l'implication du service Jeunesse avec notamment Jean-Guy Roulet qui a su se mobiliser et fédérer de nombreux agents au sein de nos équipes administratives pour que le Conseil Territorial des Jeunes soit une réalité.

Loin d'être un aboutissement, la séance d'installation est le commencement pour vous, jeunes élus, du travail. C'est un plaisir pour l'ensemble des conseillers territoriaux d'accueillir 18 jeunes élus qui vont s'initier à l'apprentissage de la démocratie et également au fonctionnement des institutions de la République et en l'occurrence, les institutions locales. Siéger au Conseil Territorial des Jeunes vous donne bien évidemment des droits puisque vous serez force de proposition. Mais être élu, c'est aussi assumer des devoirs, c'est être assidu, être à l'écoute des collègues dans le respect de l'autre, participer aux commémorations nationales à chaque fois que cela est possible, et l'ensemble des obligations qui sont propres à un mandat d'élu.

Pendant deux ans, vous aurez donc la chance d'apprendre beaucoup, apprendre à convaincre, à monter des projets car vous ne faites pas partie du club des « Faut qu'on..., y a qu'à... » et vous allez vous rendre compte que la critique est souvent facile, l'art est beaucoup plus difficile et vous allez être confrontés comme les adultes à des choix, à des arbitrages, parfois vous devrez renoncer à un projet parce que tout n'est pas possible et parfois, vous y tiendrez tellement que le projet va aboutir et il faudra pour cela faire preuve de conviction. On vous apprendra petit à petit à apprivoiser le fonctionnement des institutions pour bien comprendre comment les choses se font, comment on vote un budget et que chaque décision a des conséquences pour le territoire mais également au niveau budgétaire.

Vous êtes nés dans un pays dont la devise est « Liberté, Égalité, Fraternité », où vous pouvez être éduqués, soignés et protégés. Si vous pouvez bénéficier de ce confort qui semble parfois presque naturel, c'est aussi parce que des hommes et des femmes, des penseurs, des grands hommes d'État ont également construit notre société. Le Général De Gaulle a affirmé en 1961 : « *Ce ne sont pas seulement les machines et les crédits qui font le progrès, c'est avant tout la valeur des hommes.* » Je suis pleinement en accord avec cette vision, c'est vous qui créez le devenir de ce territoire de France en Amérique du Nord et j'ai une autre citation du Président américain John Fitzgerald Kennedy qui l'a dit dans son discours inaugural en 1961 « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.* » ? Vous avez fait le choix de vous engager justement pour apporter votre pierre à l'édifice et contribuer aux décisions qui peuvent impacter la vie des jeunes de l'Archipel.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter bon courage. Vous vous mettrez au travail avec l'ensemble des équipes, nous serons là pour vous épauler avec les équipes pédagogiques. Bernard Briand, qui a porté depuis le début ce projet avec nos équipes, puisque Bernard est en charge du volet Développement Attractif du Territoire, va vous rappeler en quelques mots le mode de fonctionnement qui va être retenu pour le Conseil Territorial des Jeunes pour ceux qui ne le connaîtraient pas.

Un grand bravo à tous les candidats et à ceux qui sont élus ce soir autour de cette table. Vive la République, Vice la France et Vive Saint-Pierre et Miquelon.

**Monsieur Bernard BRIAND** : Mesdames et Messieurs, chers élus. Nous sommes réunis ce soir pour cette séance d'installation des jeunes conseillers territoriaux. C'est une grande satisfaction, en ce qui me concerne et le Président l'aura rappelé. Cette réalisation n'est due qu'à l'engagement d'un certain nombre de partenaires qui ont été nombreux tant au sein de la Collectivité qu'au sein des différents partenaires, le Président l'aura souligné : la CPS, l'Éducation Nationale et toutes celles et ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, permis à nos jeunes aujourd'hui d'être assis autour de la table.

Il s'agit d'une étape, d'un début et tout reste à faire au-delà de tous les efforts que nous avons pu produire pour organiser cette élection et faire en sorte que vous puissiez être aujourd'hui présents.

Dans le cadre du fonctionnement d'une assemblée pour les jeunes, il est indispensable d'avoir un règlement intérieur. Nous allons donc l'élaborer ensemble. Nous avons d'ores et déjà une maquette de ce règlement. Mais le choix qui a été fait dans le mode d'organisation que nous souhaitons, c'est d'avoir une démarche participative qui nous permettra de constituer un document directeur pour permettre à cette assemblée de fonctionner au mieux. Ce règlement intérieur donnera lieu lors de la prochaine séance fixée au premier trimestre 2016 à une validation.

Pour autant, sur le mode de fonctionnement et au regard de nos différentes interventions réalisées dans les différents établissements scolaires, sur Miquelon par Céline, et sur Saint-Pierre, par le Président et par moi-même, nous avons acté un cadre général d'organisation sur plusieurs points.

Le premier sur la question de la représentativité : le choix qui a été fait aujourd'hui est de faire en sorte que vous puissiez représenter l'ensemble des jeunes du territoire sur une tranche d'âge définie par rapport à des niveaux scolaires. Tous les établissements scolaires sont représentés. Sur le fonctionnement général, et nous l'entérinerons dans le règlement intérieur, nous aurons probablement un postulat de départ au regard de ce qu'a dit le Président, mais en phasage, c'est-à-dire la nécessité d'être à chaque fois dans une phase de réflexion, une phase de discussion et d'échanges, une phase de planification (parfois il y a de nombreux obstacles et il est nécessaire de trouver des solutions ensemble pour faire aboutir certains projets), une phase de validation par les grands élus, une phase de mise en œuvre et une phase d'évaluation pour voir dans quelles mesures ce que vous avez apporté comme élément d'informations a été amené à être constructif dans l'intérêt du territoire.

Nous allons avoir deux modes de fonctionnement général. Le premier reposera sur les séances officielles avec des PV de séance. Nous sommes sur une base de quatre séances par an. Ces séances donneront lieu à PV avec des décisions et des délibérations. Nous aurons également des réunions, une fois par mois, le mercredi après-midi qui dureront de une heure à une heure et demie. Ces séquences de travail donneront lieu à une démarche double : la sollicitation faite par les conseillers territoriaux adultes pour que vous puissiez nous transmettre votre avis. Mais ces séquences de travail permettront aussi d'étudier des dossiers qui vous importent. Dans ce fonctionnement, la première réunion est déjà prévue au 8 décembre avec quatre sujets à l'ordre du jour initiés par les adultes, mais si vous souhaitez aborder certains points, on pourra être amené à les évoquer. Toutes ces réunions se dérouleront en dehors des vacances scolaires, on aura une douzaine de séances réparties comme suit : neuf séances le mercredi après-midi et quatre séances officielles.

Ce Conseil Territorial des Jeunes ne pourra fonctionner que lorsque se mettront en place quatre facteurs clé de la réussite qui vont au-delà de l'engagement de la Collectivité puisqu'il est déjà réel au regard des moyens humains, financiers et de communication déjà réalisés. C'est

forcément l'implication des jeunes, vous avez eu le courage de vous présenter et ce n'est pas facile, d'autant plus qu'il faut rappeler que contrairement à des scrutins de listes, il s'agissait d'un scrutin où vous deviez vous positionner. En ce qui concerne votre implication, vous n'êtes pas là face à nous, par hasard. Deuxième facteur, l'investissement des partenaires : jusqu'à ce jour, ils ont été indéfectibles. Un exemple avec l'Éducation Nationale, comme l'a souligné Jean-Guy, les portes ont toujours été ouvertes et dès que le projet a été présenté, tous les interlocuteurs ont répondu favorablement. Le troisième point est la communication entre vous et nous, et vous et le monde extérieur. Le Président vous attribuera un outil de travail qui vous permettra d'avoir un dialogue avec nous. Vous allez avoir une adresse ct975.fr, une adresse institutionnelle avec laquelle nous allons pouvoir correspondre. Vous avez également des encadrants : Jean-Guy, les animateurs Jeunesse et une équipe, au sens large du terme, mobilisée pour vous. En termes de communication, vous pourrez prendre appui sur différentes formes de médias pour mettre en avant vos actions pour faire en sorte qu'il y ait un retour sur investissement au regard de votre engagement, c'est extrêmement important et c'est valorisateur pour notre communauté. Le quatrième point est le dynamisme des encadrants et des élus de la Collectivité pour être à vos côtés pour vous accompagner.

Je souhaitais vous donner ces grands axes avant que l'on puisse ensemble travailler sur un règlement intérieur que vous validerez lors de la prochaine séance. Merci de votre présence. Je laisse la parole au Président.

**Monsieur Stéphane ARTANO** : Comme Bernard vous l'a expliqué, vous serez équipés d'une adresse mél comme tous les conseillers adultes, ce qui vous permettra de recevoir l'ensemble des communications (comme les PV) et d'échanger entre vous. Vous pourrez également solliciter le Président et les Vice-Présidents, comme je préside ce Conseil Territorial des Jeunes, vous pourrez m'interpeller si vous avez besoin de conseils. On a du matériel pédagogique à vous remettre : tout d'abord du matériel républicain, vous allez tous avoir une écharpe de jeune conseiller territorial et comme on s'est inscrit dans une démarche de développement durable, nous allons vous remettre une tablette de travail qui est un outil mis à votre disposition pour la durée de votre mandat et qui devra être restitué à la fin, comme les adultes, pour que vous puissiez bénéficier des mêmes outils que les adultes parce qu'on va vous solliciter. Vous vous êtes rendus compte que depuis quelque temps, la Collectivité est passée à l'ère du numérique et il était important pour rester cohérent avec la politique menée au niveau des adultes.

On va donc passer maintenant à la distribution des écharpes.

**Monsieur Bernard BRIAND** : Pour la distribution des écharpes, des tablettes, des clés USB et des stylos :

- le Collège d'État Émile Letournel : Tommy SKINNER, 5<sup>ème</sup> 2 – Enzo TANGUY, 5<sup>ème</sup> 2 - Éliisa CECHETTI, 4<sup>ème</sup> 2 – Emma ALLAIN, 4<sup>ème</sup> 1
- le Lycée d'État Émile Letournel : Léna BECK, Seconde ASSP – Laura FOLQUET, Seconde Pro GA – Ellyn COSTE, Première ASSP – Luc VICTORRI (absent), Seconde 2 – Fabien ENNIS, Seconde 1 – Antoine BOILLIN, Second Pro GA
- le Collège Saint-Christophe : Léa CUZA, 3<sup>ème</sup> B – Katy LEMOINE, 3<sup>ème</sup> B – Livaï GOIZIOU, 5<sup>ème</sup> 1 – Ryan JUGAN, 3<sup>ème</sup> B
- le Collège de Miquelon – Merci de votre déplacement, certains sont venus ce matin avec les élus de Miquelon qui sont bien représentés - : Thalia DETCHEVERRY, 5<sup>ème</sup> – Célia LEMAINÉ, 4<sup>ème</sup> (À noter que sur Miquelon, pour environ 22 élèves, il y avait une proportion assez importante de candidats, la sélection était rude) – Gaétan DE BANIZETTE, 3<sup>ème</sup> (qui a participé à un spot télé. Merci à SPM pour son engagement qui a réalisé des spots permettant de mettre en valeur cette instance) – Clément DETCHEVERRY, le Secrétaire de Séance et le plus jeune conseiller territorial des jeunes de l'Archipel.

Nous remettrons par la suite à toutes celles et ceux qui sont présents et qui ont participé à cette élection un présent en guise de remerciement et de salutations au regard de cet engagement qui était loin d'être évident.

Je tiens à revenir sur la date de la séance qui sera le 9 décembre (et non le 8 comme précisé tout à l'heure).

**Monsieur Stéphane ARTANO** : On évitera de vous faire rater des cours, même si cela peut être sympathique parfois ! Ce n'est pas le but de l'opération ! Est-ce que vous, jeunes élus, avez des questions ou observations ? Voulez-vous prendre la parole ? C'est votre instance, je sais que c'est un peu solennel ce soir. On vous expliquera également pour le paramétrage puisqu'on a les informations techniques pour votre adresse électronique.

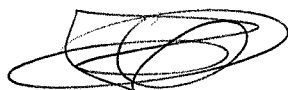
**Monsieur Bernard BRIAND** : En termes de communication, le paramétrage se fera de telle façon parce qu'on sait que pour vous, les adresses mël sont « secondaires », nous, les plus âgés, le courriel est important, mais vous communiquez par des réseaux sociaux. À chaque fois qu'on vous enverra des éléments d'informations sur la boîte « nom.prénom@ct975.fr », vous aurez une petite veille qui vous permettra de voir que vous avez reçu un message. Dès le milieu de la semaine prochaine, on vous enverra un certain nombre d'informations, notamment sur la question de l'organigramme. On enverra également quelques éléments d'informations pour que vous puissiez vous visualiser et faire connaissance le plus rapidement possible. La semaine prochaine, on vous transmettra une invitation à la participation à la réunion du 9 décembre. Pour celles et ceux qui sont sur Miquelon, on la fera en visio, en fonction des impératifs que l'on aura.

**Monsieur Stéphane ARTANO** : On arrive au terme de cette séance d'installation du Conseil Territorial des Jeunes. Merci de votre présence. Il me reste à vous souhaiter bon courage, assiduité. On vous guidera, on vous épaulera dans cette tâche. Rien n'est insurmontable. C'est un apprentissage de tous les jours. Et je vous donne rendez-vous à la Chauve-Souris pour un cocktail (sans alcool). Je pense que la photo de groupe qui était prévue devrait être prise à la chauve-souris ou y a-t-il d'autres dispositions ? Si on peut réunir tous les jeunes élus, on peut la faire maintenant.

Cette séance d'installation est close et je vous donne rendez-vous dans trois mois puisque c'est le rythme que nous nous sommes donnés d'une réunion par trimestre, avec le Conseil Territorial en séance plénière et entre-temps, vous aurez les séquences de travail qui vont amener à prendre des décisions en séance plénière.

Merci à toutes et à tous. Merci à Radio Atlantique pour la radiodiffusion de cette séance d'installation à Saint-Pierre comme à Miquelon.

**Le Secrétaire de Séance,**



**Clément DETCHEVERRY**

**Le Président de Séance,**



**Stéphane ARTANO**